

République Française

Département du Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES
07/2025**

Objet : Révision des tarifs location maison commune et ancienne école

SEANCE VENDREDI 07 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt cinq

Le 07 février à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de février sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 31 janvier 2025 par courrier électronique

Étaient présents :

Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-Jacques SEUTIN

Absents excusés :

Christelle THIEBAULT pouvoir à Frédérique ANGELETTI

Absents : *Amandine HEBREARD*

Bruno MAURIZOT a été désigné comme secrétaire de séance

Madame le Maire explique que la maison commune et l'ancienne école sont mises à disposition des associations et des particuliers pour pratiquer des activités culturelles de loisirs, des réceptions familiales, des réunions etc...

Vu la délibération n°32_2016 du 07 juillet 2016,

Considérant que les tarifs n'ont pas révisés depuis 2016, Madame le Maire propose de revoir les tarifs comme suit :

MAISON COMMUNE

GRATUITE pour les AG des associations de Vaugines et Culture Lub.

Pour les particuliers : utilisation de la maison commune le week-end

- 120€ pour les Vauginois
- 350€ pour les extérieurs

Pour les associations pratiquant des activités hebdomadaires :

- Utilisation de la salle de 1h à 3h
- Utilisation de la salle de 4h à 7h

35€ / mois

64€ / mois

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

ID : 084-218401404-20250207-D_07_2025-DE

ANCIENNE ECOLE

GRATUITE pour les AG des associations de Vaugines et Culture Lub.

Pour les particuliers :

- Location pour un goûter pour les Vauginois uniquement de 13h à 18h **20€ ½ journée**
- Location pour une exposition payante pour les Vauginois uniquement **60€ week-end**
- Location pour la boutique éphémère **300€ / mois**
- Coworking pour une journée par semaine pendant le temps scolaire + signature charte **100€ / an**

Pour les associations :

- Pour des réunions, des AG... **gratuit**
- Activités n'excédant pas 3 heures **gratuit**

CAUTIONS pour les deux salles

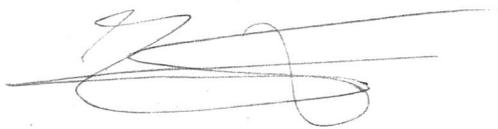
- 100€ pour le ménage
- 500€ pour les dégradations

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide de :

- **ABROGER** la délibération n°32_2016
- **FIXER** les tarifs d'utilisation de la maison commune et de l'ancienne école tels que présentés ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que susdit.

Le Secrétaire de Séance,



Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI

